

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 7 décembre 2018

Jura Sud : Accès aux soins urgents Le temps du travail et de la concertation

Une nouvelle organisation des urgences du centre hospitalier Jura Sud est en cours de discussion. L'ARS soutient l'établissement dans le travail de concertation qu'il a engagé auprès des différents acteurs.

Garantir la qualité et la sécurité des soins à travers une offre adaptée aux besoins de la population sur chaque territoire fait évidemment partie des priorités de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Cet impératif s'applique tout particulièrement à l'accès aux soins urgents. Les hôpitaux bénéficient pour cela de financements spécifiques aux services d'urgences et services mobiles d'urgences et de réanimation (SMUR). Ces financements tiennent compte de l'activité réelle des structures et de leurs implantations, de façon à assurer une égalité de traitement entre tous les hôpitaux.

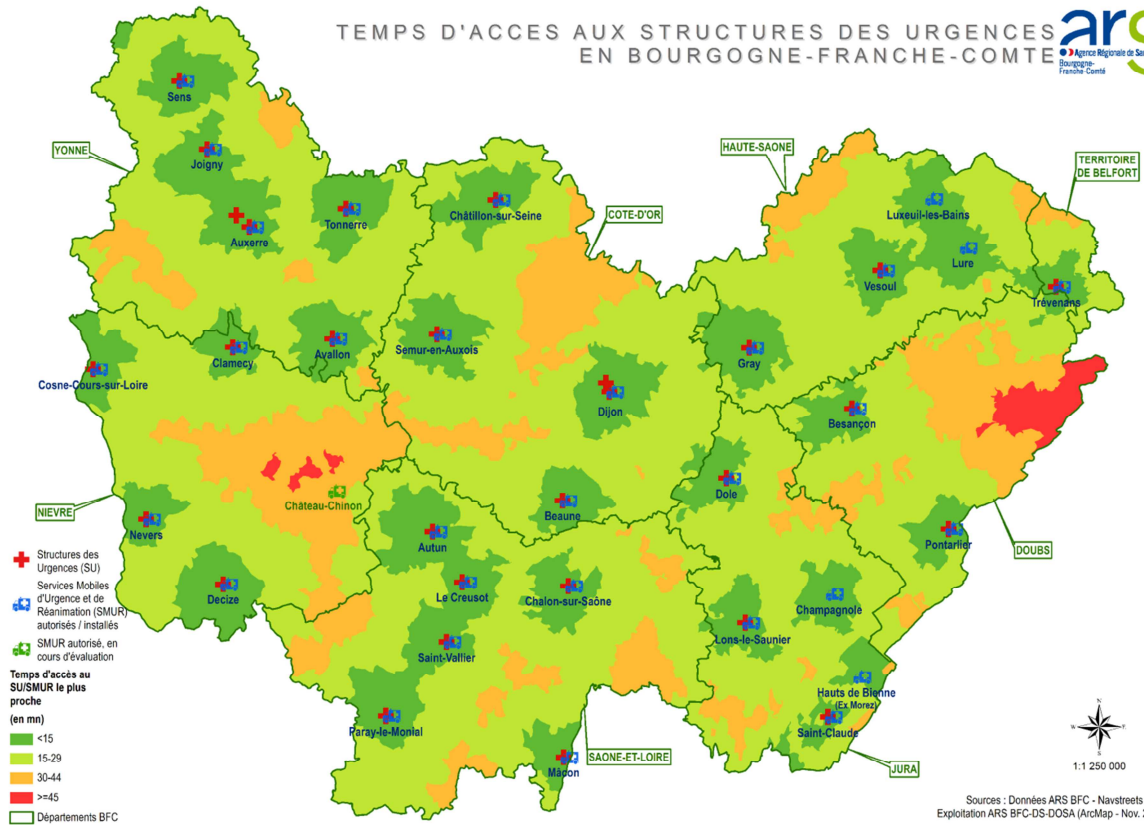
Il revient d'assurer le meilleur usage de ces ressources, pour garantir à Lons-le-Saunier comme à Champagnole un accès efficace des patients à des soins urgents de qualité. Les travaux engagés par l'Agence Régionale de Santé et le centre hospitalier Jura Sud ne poursuivent pas d'autre objectif.

Les travaux se poursuivent

La direction du centre hospitalier Jura Sud a effectué ce jour un point d'étape sur ces travaux avec la communauté médicale. Le dialogue se poursuivra avec un double objectif : ne pas dégrader les temps d'accès aux transports urgents et améliorer l'accueil au sein du service d'urgences de Lons.

L'ARS soutient le travail conduit par les équipes du centre hospitalier, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés et souhaite que ces travaux continuent, le temps nécessaire, dans un esprit d'ouverture et d'apaisement, au service de tous les habitants du territoire.

TEMPS D'ACCES AUX STRUCTURES DES URGENCES
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



—
 —
 —

Contact Presse :
 Lauranne Cournault
 Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
 Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
 Tél. : 0808 807 107 - Site : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr